



Education

4



Social

12



Associations

22



# Les travaux de l'été

magazine

lucé



# sommaire

## n° 17

urbanisme 10

De nombreux travaux ont été réalisés pendant l'été.



travaux 8



La commission communale d'accessibilité travaille chaque année à améliorer l'accessibilité dans la ville.



lucé magazine

Directeur de la publication:  
Emmanuel Lecomte

Rédaction - Coordination:  
Service Communication

Conception - Maquette:  
Service Multimédi@

Service Communication:  
5, rue Jules Ferry - 28110 Lucé  
Tél. 02 37 25 68 25 - Fax 02 37 34 72 66

Impression:  
Corlet Imprimeur  
14110 Condé-sur-Noireau

Tirage: 8 500 exemplaires

Diffusion: Distrib'Services

© Tous les droits réservés  
Ville de Lucé

I.S.S.N.: 1148-6058



Imprimé en France par un imprimeur certifié IMPRIM'VERT sur du papier PEFC issu de forêts gérées durablement.

## éditorial

Emmanuel Lecomte



Maire de Lucé

►► La rentrée est maintenant derrière nous.

La vie économique et sociale a repris son rythme et après deux mois passés sur les bancs de l'école, les enfants profitent de leurs premières vacances scolaires.

Pour nous, l'été a été mis à profit pour finaliser l'ensemble des dossiers importants qui verront le jour dans les prochains mois.

Nous avons également suivi avec attention l'ensemble des travaux de voirie et d'entretien de bâtiments qui ont été réalisés par le personnel municipal et par des entreprises extérieures.

C'est donc avec la plus grande satisfaction que j'ai posé, le 11 octobre dernier, la première pierre de la crèche qui sera construite à côté de l'école Pierre Mendès France.

Retrouvez toute l'actualité de vos sorties et loisirs dans la rubrique "Sortir" de votre magazine.



sortir **18**



## culture **20**

La médiathèque sera à l'heure du Japon du 25 octobre au 26 novembre.

- p. 4 éducation
- p. 8 travaux
- p. 10 urbanisme
- p. 12 social
- p. 14 actu
- p. 16 express'
- p. 18 sortir
- p. 20 culture
- p. 22 sport
- p. 23 associations

Engagement majeur de notre campagne et projet phare de ce mandat, cet équipement est le fruit de tous nos efforts de rigueur financière et nous espérons y accueillir les premiers enfants au cours du premier trimestre 2013.

Un total de 639 000 euros de dépenses a été engagé durant l'été pour aménager, rénover, entretenir ou améliorer notre patrimoine communal : abords de l'église, cimetière de Poiffonds, voirie, écoles maternelles et élémentaires, restaurants scolaires...

Notre espace public se redessine progressivement au profit d'aménagements plus sécurisés et plus accessibles. Notre patrimoine bâti, qui accueille l'ensemble de nos services publics, est rénové selon des priorités que nous sommes obligés de nous fixer à la fois en raison de contraintes financières mais aussi pour des raisons techniques.

Et comme nous n'oublions personne à Lucé, la rénovation des cuisines des deux foyers logements de personnes âgées a également débuté pour aboutir courant 2012 au retour à une cuisine traditionnelle qui desservira les

deux structures mais aussi l'ensemble des lieux d'accueil de la petite enfance.

Notre gestion porte ses fruits, vous le voyez, mais le contexte général nous oblige à rester extrêmement vigilants car de lourdes incertitudes pèsent sur les finances des collectivités locales.

C'est pourquoi notre discours reste inchangé.

Nous devons partager les efforts, adapter nos services publics et faire des choix, parfois difficiles mais nécessaires.

C'est à ce prix que nous pourrons redonner à Lucé la santé et la sécurité financière, préalable indispensable au développement de tout nouveau projet. ■

# La cloche a sonné

## Rentrée scolaire

La bonne humeur était au rendez-vous pour la rentrée des classes !

1 624 enfants ont fait leur retour sur les bancs des écoles maternelles et élémentaires de Lucé le lundi 5 septembre dernier.

La journée a permis aux élèves de faire connaissance avec leur nouvel environnement, de retrouver les copains et de poser les bases d'une année qui promet bien des découvertes...

Comme chaque année, Emmanuel Lecomte, Maire de Lucé, et Jean-Pierre Jan, adjoint en charge de l'éducation ont effectué la traditionnelle visite des écoles.

Ils ont rencontré les enseignants pour procéder aux derniers petits ajustements et fait le point sur les travaux réalisés au cours de l'été.



## Les effectifs

Les effectifs des onze écoles primaires de Lucé sont globalement stables.

On enregistrait 689 élèves en maternelle et 935 en élémentaire à la date du 7 septembre dernier. La moyenne des enfants par classe est de 26,17 en maternelle et 21,21 en élémentaire.

Seule ombre au tableau, la carte scolaire aura raison de la fermeture d'une classe à la maternelle Les Lutins ainsi que d'une fermeture à l'école élémentaire Jean Jaurès.

En revanche, on peut se réjouir de l'ouverture d'une classe supplémentaire à Jean Macé ainsi qu'à Jules Ferry.

Du côté des deux restaurants scolaires de la ville, les effectifs sont relativement stables : 710 enfants y déjeunent chaque midi (350 enfants à Aquitaine et 360 aux Barres).

## Les changements de direction

En élémentaire, Jérôme Bouchereau remplace Nourredine Belayachi à Jules Ferry.

Le service « Vie scolaire » de la ville accueille une nouvelle responsable en la personne de Stéphanie Moal.

Philippe Pointereau, précédemment proviseur au lycée professionnel Elsa Triolet prend la tête du lycée Philibert de l'Orme. Il est remplacé au lycée Elsa Triolet par Anne-Mathilde

Dorigné. L'équipe municipale leur souhaite la bienvenue.

## L'accompagnement éducatif

La ville propose un accompagnement éducatif sur l'ensemble de ses écoles élémentaires. Ce dispositif a été mis en place au niveau national uniquement dans les écoles élémentaires relevant de l'éducation prioritaire : c'est le cas de l'école Jean Zay.

Dans un souci d'équité et afin d'offrir un accueil de qualité, la municipalité a étendu ce dispositif à l'ensemble des écoles élémentaires et cela depuis la rentrée 2008/2009.

Il permet aux élèves volontaires un accueil d'une durée de deux heures, de 16h30 à 18h30, pendant lequel ils bénéficient d'un temps d'aide aux devoirs suivi d'un temps consacré à la découverte et la pratique d'activités culturelles, artistiques ou sportives. Les élèves sont encadrés par des enseignants volontaires, des intervenants d'associations, des animateurs et éducateurs sportifs municipaux.

## Remise en fonctionnement des salles informatiques

Après l'école Jean Zay en 2010, le service informatique de la ville a procédé, pendant l'été, à la remise

en fonctionnement des salles informatiques des écoles Pierre Mendès France et Jean Macé.

Dans chacun des deux établissements, les 12 postes ont été restaurés avec un ajout de mémoire et l'installation du système d'exploitation Linux, gratuit et convivial.

Les ordinateurs existants ne fonctionnant pas ont été reboostés et des postes informatiques de l'Hôtel de Ville ont été reconditionnés pour pouvoir être réutilisés.

L'objectif de cette intervention était d'homogénéiser le parc de chaque école pour permettre aux enfants d'acquérir des notions de bureautique et d'avoir un accès au programme scolaire, via le portail de l'académie. Chaque école a un accès Internet grâce au réseau fibre optique de la ville, réseau sécurisé et économe (il dispense de s'abonner auprès d'un opérateur privé).

Dans toutes les écoles, des travaux de câblage ont été réalisés (sauf à Vallée Loiseau), la salle informatique est ainsi raccordée au bureau des maîtres, au bureau du directeur et à la salle de BCD.

## Un été bien rempli

Les accueils de loisirs municipaux ont chiffré 3 024 journées enfants en élémentaire et 2 564 journées enfants en maternelle, réparties sur les deux mois d'été. Les enfants étaient encadrés par 6 directeurs et 40 animateurs.



Une variété d'activités a été proposée durant cette période estivale.

L'exploration du monde des lilliputiens et des géants a apporté aux plus jeunes (3-6 ans), différentes visions de leur environnement. Le thème de l'Afrique leur a permis de vivre un été plein de couleurs et la découverte des milieux naturels.

Tous ces projets ont donné lieu à la mise en place d'ateliers manuels, musicaux, de récits, de contes... et l'occasion de sorties aux jardins d'Imbermais, au zoo de Thoiry, au labyrinthe du Thymerais ou encore à l'espace nature de Rambouillet.

Les plus grands (6 à 12 ans), au travers de grands jeux, d'initiations sportives, de danses, d'ateliers culinaires, de contes et de décoration... ont découvert des régions de France comme la Bretagne, le Centre, les Antilles. D'autres ont exploré l'univers spatial, à la rencontre de la galaxie et des planètes. Pour compléter leurs évasions, ils ont visité la Cité des Sciences à Paris, le château de Nogent-le-Rotrou, le musée des beaux-arts à Chartres, la ville de Honfleur...

53 enfants d'âge élémentaire sont partis pendant une semaine à la base de loisirs de Brou en séjour camping. Ils ont participé activement aux tâches de la vie quotidienne tout en profitant de la piscine, des jeux extérieurs et de randonnées pédestres.

7 petits âgés de 5 ans ont eux aus-

si découvert les joies du camping pendant 2 jours en août sans leurs parents.

Un séjour de 12 jours à Biscarosse dans les Landes a permis à 40 enfants d'apprécier les spécificités de la région.

Les 40 places ont d'ailleurs été prises d'assaut lors des inscriptions.

Les accueils de loisirs sportifs ont eux aussi connu un succès incontestable et une fréquentation maximale, qu'il s'agisse du mois de juillet, d'août ou des mini-séjours camping à la base de Cergy et de Buthiers. Les jeunes ont apprécié les nombreuses activités proposées (rafting, équitation, karting, accro branche, tir à la carabine, escalade, bowling, ultimate...) ainsi que les sorties dans les bases de loisirs environnantes, au Centre Technique National de Football de Clairefontaine, au Centre Technique National de Rugby de Marcoussy et à Roland Garros.

## Découverte de la citoyenneté

La Municipalité a souhaité dès 2009 doter la ville d'un nouvel organe consultatif afin d'affiner sa politique en faveur de la jeunesse et d'impliquer, dès le plus jeune âge, les enfants dans la vie de la cité.

Ainsi, la dernière réunion plénière du Conseil Municipal des Jeunes de Lucé s'est tenue le lundi 12 septembre der-

nier, c'était l'occasion de dresser le bilan des actions mises en place par la jeune assemblée au terme de deux ans de mandat.

## Être parent aujourd'hui

Le PIF (Point Info Famille) vient de souffler sa première bougie. Lieu d'accueil, service d'information et d'orientation destiné aux familles, il propose jusqu'à la fin de l'année 2011, une action de soutien à l'exercice de la parentalité.

Le projet, intitulé « être parent aujourd'hui » s'articule autour de trois temps forts.

De juin à septembre, des ateliers et soirées débat ont permis d'échanger sur le thème « accompagner la scolarité de son enfant ».

L'adolescence sera au cœur des animations en octobre et novembre avec une soirée débat prévue le 15 novembre sur le thème « Le bonheur de vivre avec un adolescent : comment faire ? » animée par un sociologue.

Novembre et décembre seront consacrés aux premiers mois de la vie. Une soirée débat intitulée « De la grossesse à la naissance, un temps pour devenir parent » aura lieu le 13 décembre avec l'intervention d'un pédopsychiatre.

L'objectif est de répondre aux pré-

occupations des familles en matière d'éducation en leur permettant d'échanger entre parents et avec des professionnels.

Pour tous renseignements sur les différents ateliers mis en place ou pour réserver vos places aux soirées débats, contacter le Point Info Famille.

L'ensemble des animations a lieu au Centre social Robert Doisneau.

### Contacts

Point Info Famille  
92 bis rue François Foreau à Lucé  
Tél. 02 37 91 19 95  
pif.adpep28@orange.fr

## Les travaux dans les écoles

Les grandes vacances ont été mises à profit par les services techniques de la ville pour procéder à différents travaux dans les établissements scolaires : gros chantiers, travaux de maintenance et petites interventions d'entretien, rien n'a été laissé au hasard pour améliorer le confort et la sécurité des enfants et des enseignants. L'effort de la Ville pour la rénovation des écoles s'élève à 203 100 €.

Elémentaire Jules Ferry : 16 000 €  
Création d'une issue de secours et remplacement de l'escalier de secours pour une mise aux normes. Les sanitaires garçons ont été rénovés.

Elémentaire Jean Jaurès : 35 800 €  
Remplacement des châssis bois par du PVC, façade Sud, pour optimiser l'isolation extérieure et phonique du bâtiment. Une salle de repos maternelle a été créée, elle comprend la pose de stores occultants.

Elémentaire Pierre Mendès France : 15 000 €  
Rénovation complète de la salle informatique : mise en peinture, changement du sol et rénovation de l'électricité.

Maternelle Les Béguines : 48 500 €  
Remplacement des châssis bois par du PVC et pose de stores extérieurs. Il s'agit là encore de réaliser des économies d'énergie et d'améliorer l'insonorisation du bâtiment.

Maternelle Vallée Loiseau : 41 000 €  
Réfection des sous toitures

Restaurants scolaires Les Barres et Aquitaine : 35 800 €  
Une étude acoustique réalisée dans les cuisines des deux restaurants scolaires a mis en évidence un problème d'insonorité important. Pour améliorer les conditions de travail du personnel, la pose de faux-plafonds a été réalisée.

Le restaurant Aquitaine a bénéficié du remplacement de ses stores extérieurs.

Ferme pédagogique des Carreaux : 4 000 €  
Remplacement de l'alarme incendie.

Elémentaire Jean Zay : 7 000 €  
L'éclairage du préau qui accueille notamment l'accompagnement éducatif n'est plus adapté. Son remplacement sera réalisé pendant les vacances scolaires de la Toussaint. ■



# Les travaux de l'été

Pendant que les Lucéens profitaient de leurs vacances, les services techniques participaient à l'embellissement du patrimoine et de la voirie de la ville par la mise en œuvre d'importants travaux. Aménager les écoles pour améliorer les conditions de travail des élèves, rénover les équipements publics en faveur des usagers, sécuriser la voirie... sont autant de préoccupations prises en compte par la Municipalité.

## **Pourtour de l'église Saint Pantaléon : 150 000 €**

Ces travaux, d'un montant de 150000 €, ont débuté par la démolition du muret qui sépare l'espace engazonné du trottoir, côté rue de la République. Un cheminement piétonnier en pavés grés a été créé depuis la sortie de l'église Saint Pantaléon jusqu'au passage à niveau.

L'aménagement d'emplacements va ensuite permettre d'accueillir d'imposantes jardinières fleuries agrémentées d'une pelouse. Au niveau de l'abri bus, le trottoir a été surélevé afin de procéder à la mise en accessibilité de l'arrêt de bus et permettre ainsi l'accès aux transports en commun aux P.M.R. (personnes à mobilité réduite).

## **Cimetière de Poiffonds : 33 000 €**

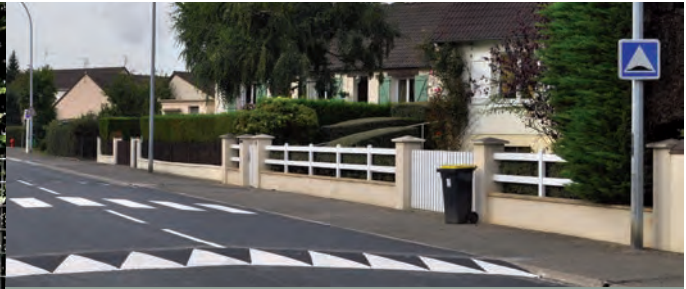
Les allées en calcaire ont été transformées en enrobé pour faciliter les déplacements, le réseau d'eaux pluviales a été entièrement rénové.

Un deuxième columbarium, nouvelle génération, a été réalisé en régie par les services techniques municipaux. Son concept est plus proche de l'enterrement traditionnel. Il comporte 16 caves-urnes qui s'intègrent de façon discrète et esthétique dans l'environnement. Seule une plaque au sol en





Création d'un columbarium au cimetière de Poiffonds



Création d'un plateau surélevé rue de Gascogne



Réfection de voirie rue de Gascogne



Rue Louis Aragon



Création d'un passage PMR rue de Rome



Réfection de voirie rue Jules Ferry

granit est visible sur laquelle on peut déposer des fleurs

### Rue de Gascogne : 110 000 €

La chaussée a été entièrement refaite en enrobé, de la ligne SNCF jusqu'à la rue de Touraine.

La rue, très empruntée, était endommagée par le passage fréquent de poids lourds qui rejoignent la zone industrielle. Un plateau surélevé a été installé pour permettre de réduire la vitesse des véhicules.

### Rue Jules Ferry : 35 000 €

Les trottoirs de la rue Jules Ferry, côté Lycée Philibert de l'Orme, ont été entièrement refaits à neuf. Des places de stationnements ont été créées à cheval sur le trottoir et sur la chaussée afin de réduire la vitesse des véhicules qui empruntent la rue et améliorer le confort des piétons et des lycéens. Des passages piétons P.M.R ont également pris

place sur la voie.

Une deuxième tranche de travaux permettra la réfection des trottoirs de l'autre côté pendant les vacances de la Toussaint.

### Rue de Genève : 32 000 €

En fin d'année, deux ralentisseurs de type trapézoïdal vont être installés pour sécuriser la voie, l'un à hauteur du centre social du Clos Margis, le second au niveau de l'intersection avec la rue de Bruxelles.

### Rue de Rome : 15 000 €

À proximité de l'école Jean Macé, des passages piétons PMR ont été installés.

### Rue Louis Aragon : 46 000 €

Les trottoirs réalisés en petits pavés se sont affaissés avec le temps, créant par temps pluvieux d'importantes flaques d'eau. Ils

viennent d'être réalisés en enrobé. Chartres Métropole a profité de ces travaux pour curer et remettre en état les réseaux. Pour finaliser le tout, l'éclairage public a été rénové.

### Peinture routière : 15 000 €

Les services techniques municipaux ont profité des mois d'été pour procéder à la mise en peinture de la signalisation horizontale : passages piétons, couloirs de courtoisie, bandes axiales ont été repeints.

Au total, un budget de 436 000 € a été consacré à l'entretien ou l'amélioration du patrimoine communal et de la voirie auquel il convient d'ajouter les 203 100 € de travaux réalisés dans les établissements scolaires, soit 639 100 €. ■

# L'accessibilité dans la ville

## Commission communale

La commission communale d'accessibilité se réunit chaque année pour dresser un état des lieux des travaux réalisés ou à réaliser pour aboutir à un environnement urbain réellement accessible pour tous.

Les missions consistent à dresser un état des lieux de l'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports, à faire des recommandations afin d'améliorer cette accessibilité, à organiser un système de recensement de l'offre de logements accessibles aux personnes handicapées et enfin à dresser un rapport annuel présenté au conseil municipal et aux acteurs départementaux.

## Réalisations 2010

Rue d'Aquitaine, Impasse du Quercy : réalisation de 3 passages PMR (personnes à mobilité réduite),  
Impasse du Quercy, parking de la Trésorerie : réalisation d'une place de stationnement PMR,  
Bâtiment de LESSCALE, 20 rue Albert Brossard : réalisation d'une rampe PMR,  
Avenue de la République : réalisation d'un passage PMR,  
École Vallée Loiseau : réalisation d'un accès PMR,  
Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny : réalisation d'un passage PMR.

## Rue de la République

Un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics de la rue de la République est actuellement en cours de réalisation. Il doit permettre de créer des chaînes de déplacement pour les personnes en situation de handicap et les personnes à mobilité réduite. Ce document classe les espaces en trois niveaux :

- Le trottoir est accessible, sa largeur est supérieure ou égale à 1,40 m et les bordures sont surbaissées au niveau des passages piétons.
- Le trottoir est accessible, sa largeur est comprise entre 1,20 m et 1,40 m.
- Le trottoir n'est pas accessible, sa largeur est inférieure à 1,20m et/ou les bordures ne sont pas surbaissées.

Les principes d'aménagements retenus concernent l'abaissement des bordures au niveau des passages pour piétons et la mise en place de bandes podotactiles. Cela concerne 21 passages pour piétons. L'abaissement



des bordures au niveau des accès doit également être revu.

Les améliorations concernent également la réimplantation des panneaux de police, l'aménagement de l'entrée de ville côté Chartres, le déplacement de candélabres et de feux tricolores quand cela est possible, la mise en place de bandes podotactiles sur les bordures surbaissées existantes et le réaménagement du stationnement.

## Accessibilité des logements

Une enquête a été réalisée auprès des bailleurs sociaux pour dresser un état des lieux des logements accessibles.

Pour cela, un courrier a été adressé aux bailleurs sociaux présents sur Lucé, à savoir, Habitat Eurélien, SA Eure-et-Loir Habitat, La Roseraie et l'Immobilière Val de Loire.

A ce jour, seule la résidence Martial Taugourdeau récemment installée rue François Foreau comporte 25 logements adaptés.

Le parc restant n'est pas suffisamment récent pour s'être vu imposer la réglementation relative aux PMR dans les permis de construire.

En revanche, chaque bailleur social a affirmé son engagement à réaliser les travaux nécessaires à la vie d'une personne à mobilité réduite dans son propre logement. Il peut s'agir

de la transformation d'une baignoire en douche, de la mise en place d'un sanitaire adapté...

## Établissements recevant du public

Un diagnostic accessibilité de 20 établissements recevant du public (ERP) va être réalisé. Des priorités seront établies en fonction de plusieurs critères : l'état du bâtiment (vétusté, conception...), sa pérennité, le taux de fréquentation du public ou encore le service proposé.

Les ERP sont classées de 1 à 5 en fonction du nombre de personnes qui les fréquentent.

Cette mission sera confiée à un bureau d'études, une consultation est en cours.

Le bureau d'études devra réaliser le diagnostic de l'accessibilité des bâtiments ainsi que le diagnostic de leurs abords. Il devra ensuite proposer et chiffrer les actions de mise en conformité nécessaires. ■

## Lexique

**Chaîne de déplacement :** La chaîne de déplacement doit permettre aux personnes handicapées et aux personnes à mobilité réduite l'accessibilité du cadre bâti, de la voirie, des aménagements et des espaces publics, des transports et de leur intermodalité.

**Handicap :** Constitue un handicap, toute limitation d'activité ou de restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé handicapant.

**Personnes à mobilité réduite :** Les personnes à mobilité réduite sont toutes les personnes qui ont une difficulté ; telles que les personnes handicapées (comprenant les personnes ayant des incapacités sensorielles ou intellectuelles, les personnes ayant des incapacités motrices et les personnes en fauteuil roulant), les personnes de petite taille, les personnes avec des bagages encombrants, les personnes âgées, les femmes enceintes, les personnes avec des chariots à provisions et les personnes avec de jeunes enfants (y compris des enfants en poussette).

# Une cuisine de qualité pour nos aînés

## Foyers-logements

Plébiscité par les résidents des deux foyers logements Georges Hays et Maurice Langlet, le retour à une cuisine familiale et traditionnelle préparée sur place sera bientôt d'actualité.

La commune de Lucé possède deux foyers logements gérés par le C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale).

Actuellement, les repas servis aux résidents sont élaborés par un prestataire extérieur en liaison froide. Ce procédé permet de fabriquer les repas sur un lieu distant du lieu de consommation. Les plats nécessitant une cuisson subissent un refroidissement rapide. Les aliments sont ensuite stockés et transportés vers les deux foyers à une température proche de 0°C. Les équipes des cuisines dites « satellites » récep-

tionnent les repas, effectuent la remise en température, le dressage sur plats et le service en salle.

La qualité gustative des aliments est différente de celle des mets préparés sur place et de façon traditionnelle.

C'est la raison pour laquelle, le conseil d'administration du C.C.A.S et son Président, Emmanuel Lecomte, ont décidé d'entreprendre d'importants travaux et de procéder à la restructuration des cuisines des deux foyers afin de pouvoir préparer les repas sur place en liaison chaude.

A l'avenir, les repas seront préparés chaque jour dans la nouvelle cuisine du foyer Langlet à base de produits frais livrés quotidiennement, ce sera la cuisine principale.

Les plats seront ensuite consommés sur place ou transportés « chauds » jusqu'au foyer Hays dont la cuisine deviendra une unité-relais qui servira les repas à ses résidents.

La liaison chaude garantit une bien meilleure qualité gustative, tant pour la saveur des aliments que pour leur consistance. Il n'y a aucune perte de goût.

Ce mode de préparation « en liaison chaude » correspond à une attente forte de nos aînés.

Dès le début du mois de septembre, les travaux ont commencé pour une durée d'environ 8 mois. Pour optimiser ces nouvelles installations, les repas seront également servis aux structures petite enfance.

Pour mener à bien ces travaux, une nouvelle organisation a dû être mise en œuvre, une cuisine provisoire a été installée dans un bungalow qui jouxte le foyer et les résidents déjeunent momentanément dans une autre salle aménagée à cet effet.

Espérons que ces bouleversements occasionneront le moins de désagréments possibles pour les résidents et pour le personnel en place.

Le coût de cette opération s'élève à 450 000 €.

Au fur et à mesure de ces travaux, nous ferons des points d'étape qui permettront de suivre l'état d'avancement du chantier. ■



# Future crèche, c'est parti !



## Petite enfance

Mardi 11 octobre dernier, la première étape de construction de la future crèche municipale a été franchie, avec la pose de la première pierre, prélude à 14 mois de travaux. Fin 2012, le quartier des Carreaux sera doté d'un nouvel équipement public dédié à la petite enfance.

Dans le Lucé Magazine n°15, nous vous avons présenté le projet de construction de la future crèche municipale.

Le projet architectural a été développé autour d'une volonté d'intégrer le bâti dans son environnement et de privilégier l'échelle et les espaces des enfants.

Il s'inscrit dans une démarche de dé-

veloppement durable qui permettra aux bambins de grandir dans un environnement sain, en parfaite cohérence avec les objectifs de l'agenda 21.

Le bâtiment de plain-pied aura une surface utile d'environ 640 m<sup>2</sup> comprenant un espace d'accueil, des locaux administratifs, un espace multi-accueil, des locaux techniques et des espaces extérieurs. Une allée piétonne a d'ailleurs été créée cet été, de la rue de Touraine jusqu'à la résidence des Béguines.

La future crèche aura une capacité d'accueil de 30 places.

L'équipement viendra compléter l'offre de garde existante et permettra l'accueil des jeunes enfants, de 3 mois jusqu'à 4 ans non scolarisés.

Installée rue de Touraine, à proximité de l'école Pierre Mendès France, vous pouvez y voir le panneau d'affichage du permis de construire indiquant toutes les mentions légales.

Il s'agit d'un projet d'envergure correspondant aux besoins et aux attentes des familles.

Bien que la ville de Lucé ait beaucoup

investi dans le secteur de la petite enfance ces dernières années, toutes les structures existantes font le plein et les listes d'attente s'allongent.

Gageons qu'avec ce nouvel équipement, les familles trouveront une réponse adaptée à leur problème de mode de garde.

Le coût global de la crèche est estimé à 2 000 000 €, la Caisse d'Allocations Familiales participe à hauteur de 450 000 € et l'Etat subventionne l'équipement à hauteur de 90 000 €.

Grâce aux efforts de gestion soutenus depuis le début de la mandature, cet investissement est réalisé sans nouvel emprunt et sans augmentation des impôts locaux. ■

# Mieux vivre ensemble

## La Laïcité

Le principe de laïcité inscrit dans la constitution constitue aujourd'hui l'un des fondements de la République Française.

Sujet d'actualité source de nombreux débats, le principe de laïcité s'affirme comme la colonne vertébrale du mieux vivre ensemble. Quelques pistes de réflexion...

## Comment définir la notion de laïcité ?

Consacrée par la loi de 1905 sur la séparation des Eglises et de l'Etat, la laïcité est une valeur fondatrice et un principe essentiel de la République. Elle est néanmoins aujourd'hui confrontée au développement de revendications culturelles et religieuses, souvent d'ordre identitaire.

La loi du 9 décembre 1905 stipule, dans son article 1, « *la République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public* » ;

Dans son article 2, « *la République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. En conséquence, à partir du 1<sup>er</sup> janvier qui suivra la promulgation de la présente loi, seront supprimées des budgets de l'Etat, des départements et des communes, toutes dépenses relatives à l'exercice des cultes* ».

Ces deux premiers articles sur 44 en fondent son importance historique : en se plaçant au-dessus des cultes, en affirmant son indépendance à l'égard de toutes religions, la République se pose comme le garant de leur libre exercice.

Cette loi qui fonde la laïcité a, dès l'origine, valeur universelle et vocation à l'intemporalité.

Le pluriel qu'elle utilise dénoue le lien avec les circonstances qui l'on fait naître. Elle est réaffirmée dans l'application pratique de ses principes et ne doit pas être retouchée en fonction de l'air du temps.

Cette loi rompt avec une tradition millénaire et pose un principe révolutionnaire : la République assure la liberté de conscience. Par là, l'individu devenu citoyen est affranchi de toute tutelle religieuse, philosophique, politique.

La neutralité de l'Etat est le moyen de cette émancipation : à lui d'organiser la distinction entre la sphère publique, domaine de la laïcité, et la sphère privée, là où peut s'épanouir la liberté des cultes et des adhésions philosophiques, sous l'unique réserve de ne pas troubler l'ordre public. Sous cette forme et à cette condition, la République garantit l'exercice des cultes, l'une des manifestations, pas la seule, de la liberté de conscience, qui reste principe fondateur.

Choisir la voie laïque, c'est conforter le vouloir vivre ensemble dans la diversité des origines, des situations sociales, des opinions politiques, des croyances dans la différence des sexes.

L'histoire montre chaque jour que rien n'est plus difficile que la concorde civile et l'égalité entre hommes et femmes.

## La laïcité et l'école

L'école est pour tous, elle est gratuite. C'est un lieu de rencontre privilégié, promu par les lois Jules Ferry. Elle a été créée en raison d'une volonté politique de promouvoir l'instruction pour tous et en dehors de toute influence religieuse, le développement de l'esprit critique, la formation du citoyen indispensable en démocratie. C'est un outil de culture, d'émancipation, d'autonomie, de liberté de pensée, de liberté tout court, qui permet d'arriver à la liberté de conscience, mais aussi de s'intégrer à la société. L'école est par excellence le lieu où l'on vit ensemble.

## Un cadre en évolution ?

La neutralité de l'Etat, le respect de la liberté de conscience et de culte et le pluralisme sont les trois grands piliers de la laïcité en France.

La neutralité de l'Etat est la première condition de la laïcité. La France ainsi ne connaît pas de statut de culte reconnu ou non reconnu. D'une part, neutralité et égalité vont de pair.

Consacrée à l'article 2 de la Constitution, la laïcité impose ainsi à la République d'assurer « l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion ».

Les usagers doivent être traités de la même façon quelles que soient leurs croyances religieuses. D'autre part, il faut que l'administration, soumise au pouvoir politique, donne non seulement toutes les garanties de la neutralité mais en présente aussi les apparences

pour que l'utilisateur ne puisse douter de sa neutralité.

Le second pilier juridique de la laïcité est évidemment la liberté de conscience avec notamment sa déclinaison en liberté de culte.

L'exercice de la liberté de conscience n'est pas une donnée de fait acquise à la naissance. Elle se construit en même temps que la personnalité et pour cela, il faut avoir le sentiment de vivre dans une société ouverte au talent de chacun. Travailler à l'égalité des chances est un impératif pour ceux qui veulent promouvoir la laïcité de la République.

Aujourd'hui une organisation commune, fondée sur la laïcité, permet de prendre en compte la diversité des hommes et la nécessité de les unir pour assurer leur coexistence. Elle le fait en conjuguant la liberté de conscience, l'égalité des droits de tous les hommes sans distinction d'option spirituelle et la définition d'une loi commune à tous, visant le seul intérêt général, universellement partageable.

Enfin, si l'Etat ne reconnaît aucune religion, il ne doit en méconnaître aucune, et il reconnaît le fait religieux. Toutes les religions ont droit à l'expression dans les limites imposées par le respect de l'ordre public. ■



## La loi de 1905

est devenue le socle du pacte républicain avec la devise que l'on retrouve sur le fronton de toutes les mairies : liberté, égalité, fraternité.

Cette loi sépare les deux sphères de l'agir humain : le privé et le public.

Lorsque l'on dit que la laïcité est un art de vivre, c'est insuffisant. Il faut se souvenir de ce que sont nos droits et nos devoirs, ce que sont la morale et le civisme dans nos justes rapports à la société. Dans chacune de ses actions, la municipalité prend en compte la valeur fondamentale qu'est la laïcité, comme principe d'unité qui rassemble les femmes et les hommes de cultures différentes, en une même société.

## Restos du cœur

Dès le 7 novembre, l'équipe des restos du cœur procédera aux inscriptions avant d'entamer la campagne d'hiver 2011-2012.

Les inscriptions auront lieu les :

- lundi 7 novembre, de 10h à 12h et de 14h à 17h,
- mardi 8 novembre, de 10h à 12h et de 14h à 17h,
- mercredi 9 novembre, de 10h à 12h,
- jeudi 10 novembre, de 10h à 12h.

Pour éviter toute attente lors des distributions, il est conseillé aux bénéficiaires de venir à ces journées d'inscription.

Restos du cœur, antenne de Lucé 106, rue de la République. ■

## Liste électorale

Pour pouvoir voter en 2012 et exercer pleinement votre citoyenneté, vous devez être inscrit sur les listes électorales avant le 31 décembre 2011. Evitez d'attendre la fin de l'année, les demandes sont alors très nombreuses ! ■

## L'écrivain public

Julia Santos, écrivain public, vous propose ses services de façon confidentielle et gratuite. Elle est à votre disposition pour rédiger une lettre per-

# express



## Faire connaissance !

Le 13 septembre dernier, Emmanuel Lecomte, Maire de Lucé et son équipe municipale ont accueilli les nouveaux arrivants Lucéens lors d'une cérémonie organisée dans la salle d'honneur du Centre culturel.

Ce rendez-vous, placé sous le signe de la convivialité, a permis au Maire de leur souhaiter officiellement la bienvenue, de présenter les nombreux atouts de sa ville et de faire connaître les différents projets municipaux.

C'était également l'occasion pour lui de présenter l'équipe d'élus qui l'entoure et d'exposer les grandes lignes de sa politique municipale.

Venus nombreux, chaque participant s'est vu remettre le guide « Lucé en poche » ainsi qu'un plan de la ville.

sonnelle ou administrative, composer un Curriculum Vitae (C.V.) ou vous aider à remplir tout document administratif.

Vous pouvez la rencontrer lors de ses permanences :

- Le mardi de 9h à 12h au Centre social du Clos Margis, 1 ter rue de Genève,
- Le lundi de 14h à 18h au Centre social Robert Doisneau, 81 bis rue François Foreau,
- Le mardi de 13h45 à 17h45 au Point Info Famille, 92 bis rue François Foreau. ■

## Enquête INSEE

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) réalise jusqu'au 23 décembre 2011, une importante étude sur l'usage de l'information dans la vie quotidienne en France.

L'objectif est de recueillir des données précises sur l'utilisation de l'information dans la vie quotidienne : notices d'appareils ménagers, journaux, formulaires administratifs...

Cette information,

de plus en plus abondante et complexe, est-elle toujours bien comprise ?

Faut-il revoir le système de formation pour en faciliter l'accès ?

Sur Lucé, quelques ménages seront sollicités, un enquêteur de l'INSEE prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Merci par avance de lui réserver un bon accueil. ■

## 116 000

Le 116 000 est un numéro d'urgence gratuit, accessible

du lundi au samedi, de 9h à 21h, animé et coordonné par la Fondation pour l'Enfance. Ce numéro unique européen assure l'écoute, le soutien et l'accompagnement des familles confrontées à des fugues, des enlèvements ou des disparitions d'enfants. Le 116 000, un soutien à portée de main. ■

## UNAFAM

Un de vos proches souffre de troubles psychiques... L'Union Nationale des Familles et Amis des Malades Psychiques peut vous aider, vous accueillir et vous écouter, vous informer et vous accompagner, défendre les droits des personnes.

Contact : Madame Fraboulet, Présidente de la délégation d'Eure-et-Loir.

Tél. 06 09 67 96 76  
Courriel : mpf.unafam28@laposte.net

## Perfectionner son anglais

L'association des jumelages de Lucé reprend son activité « conversation en langue anglaise. A partir de supports variés : articles, vidéo, audio, jeux de rôles, jeu de société, chaque participant





peut enrichir ou re-visiter ses connaissances, même lointaines.

Les groupes de conversation n'excèdent pas 13 personnes, favorisant ainsi l'expression orale.

Inscriptions :

02 37 35 51 60. ■

## Amélioration de l'habitat

Jusqu'à fin 2011, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat a été conclue par Chartres métropole. Elle permet d'aider les propriétaires, les locataires ou les propriétaires bailleurs à réaliser des travaux de réhabilitation et d'amélioration de leur logement mais également de bénéficier gratuitement d'une évaluation énergétique.

Contactez Urbanis au 02 38 54 03 15. ■

## Relevez le défi !

En décembre, participez au lancement du défi « Famille à énergie positive ».

Le principe ?

Adoptez quelques gestes d'économies d'énergie, relevez vos consommations et discutez-en avec les membres de votre équipe (amis, collègues, voisins...) pour voir les progrès réalisés.

Tout au long du défi, vous serez invité à



## Deux nouveaux commerces

Depuis le 1<sup>er</sup> mai, deux nouveaux commerces ont vu le jour rue de la République, au centre commercial Dia.

Un **franchisé indépendant du groupe national UCAR** propose un service de location de voitures et d'utilitaires, pour les professionnels et les particuliers en courte, moyenne et longue durée. L'enseigne lucéenne dispose d'un parc de 26 véhicules, avec une première formule pour un véhicule de catégorie A à 24 € les 24 heures.

UCAR, 119 rue de la République  
Tél. 02 37 90 76 40 ou 06 17 03 41 99.

A proximité, **Salon Maghreb** est spécialisé dans le mobilier contemporain oriental : canapés, rideaux, objets de décoration fabriqués artisanalement.

Il vous propose un large choix de couleurs, de formes, de tissus et chaque salon est confectionné sur mesure, selon vos besoins et vos envies. Vous pouvez découvrir l'ensemble de ses produits sur [www.salonmaghreb.fr](http://www.salonmaghreb.fr).

Salon Maghreb, 119 rue de la République  
Tél. 02 34 42 00 74 ou 06 23 39 70 73.

Nous leur souhaitons la bienvenue à Lucé.

des moments conviviaux, vous bénéficierez également d'outils spécifiques et de conseils de la part des animateurs. Inscrivez-vous auprès de l'Espace Info Energie d'Eure-et-Loir en composant le 02 37 21 32 71 ou en vous inscrivant sur le site officiel : [familles-a-energie-positive.fr](http://familles-a-energie-positive.fr). ■

## Un peu de civisme !

Chartres métropole est l'autorité compétente en matière de collecte des déchets.

Une vingtaine de conteneurs enterrés, répartis dans les zones d'habitat collectif, offre une grande souplesse puisque l'usager

peut y déposer ses déchets quand il veut. Les services de Chartres métropole interviennent pour vider ces conteneurs dès qu'ils sont pleins. C'est aussi un avantage esthétique, puisque le paysage est débarrassé des sacs jonchant les trottoirs : encore faut-il que les usagers respectent les consignes !

Les services de collecte de Chartres Métropole interviennent régulièrement pour les vider, mais bien souvent des sacs de déchets divers sont déposés à proximité des conteneurs, bien que ceux-ci ne soient pas complètement pleins. À ces sacs viennent s'ajouter des encombrants qui devraient être déposés en déchetterie...

Polluer visuellement est une chose, mais jeter ses déchets n'importe où en se disant que ça va bien être nettoyé par quelqu'un est une autre chose !

Le service cadre de vie de la ville de Lucé est obligé d'intervenir, il collecte chaque semaine près de 500 Kg de déchets et d'encombrants auxquels il faut ajouter une centaine de kilomètres à parcourir pour les déposer à l'usine d'incinération de Seresville. Cette intervention a un coût important pour la collectivité.

La ville fait appel au sens moral de chacun et à sa citoyenneté pour offrir à tous un espace de vie propre et agréable.

Un doute, une question ? Contacter le numéro info-déchets de Chartres Métropole.

► N° Vert 0 800 22 20 36

■

1<sup>er</sup> novembre

**Cérémonie de la Toussaint**

Rassemblement à 10h devant l'ancien cimetière  
rue Jules Ferry  
Tél. 02 37 25 68 04

5 novembre

**Soirée multiculturelle de l'association des jumelages**

sur le thème de l'Outre-Mer avec Tragic-ka, Nassuco show et la danse du Limbo, musiques et danses traditionnelles antillaises  
Concert et spectacle suivis d'une soirée dansante avec DJ Spécialités antillaises 20h30  
Centre Culturel  
Tél. 02 37 35 49 53 ou 02 36 69 54 30

11 novembre

**Commémoration de l'Armistice**

Rassemblement à 11h Perron de l'Hôtel de ville  
Tél. 02 37 25 68 04

13 novembre

**« Occitanie », ciné conférence reportage de l'association des Jumelages**



Ce film de Guy Cousteix parle d'un sud qui, au 12<sup>ème</sup> siècle, n'était pas la

# Sortir

## Christophe Alévêque humour



16 novembre - Centre Culturel - 20h30

On avait laissé Christophe Alévêque seul sur scène dans « Debout ! », on le retrouve dans « Super rebelle !... enfin ce qu'il en reste », et la conclusion vient facilement d'elle-même : il est le meilleur comique politique du moment, mordant, grinçant, d'une mauvaise foi réjouissante.

Le moment le plus jubilatoire du spectacle reste son analyse caustique de l'actualité, même si son sketch hilarant sur la « astéropode attitude » des ados fait se tordre de rire la salle.

Il est lui-même père de deux ados.

Renseignements : 02 37 33 75 85 ■

France. Il raconte la terrible répression qui frappa les Cathares. Par-delà des symboles et des histoires, que reste-t-il de ces cathédrales du vertige, Quéribus, Montségur, Peyrepertuse ? Que reste-t-il de l'esprit occi-

tan, de la droiture. De Béziers partent des chemins menant à la rencontre de personnages divers, riches d'un capital immatériel. La langue ancestrale renaissante court des rivages de la Méditerranée aux

hautes vallées de l'Ariège, jusqu'au causse sauvage du Larzac où des spéléologues nous dévoilent un trésor unique au monde : les Vertes du Mont Marcou.  
Centre Culturel - 15h  
Tél. 02 37 35 80 27

19 novembre

**Concert de Sainte Cécile de l'Orchestre d'Harmonie**

Centre Culturel  
Tél. 02 36 69 54 30

20 novembre

**Bric à brac des minots organisé par Les Amis des Carreaux**

Vente de jouets, vêtements d'enfants et articles de puériculture  
Centre Culturel de 10h à 18h  
Tél. 02 37 35 72 80

20 novembre

**Exposition vente de l'association Loisirs du Temps Libre**

Centre Culturel, De 8h à 19h  
Tél. 02 37 28 05 57

25 novembre

**Assemblée générale de Lucé Pétanque 28**

Centre Culturel  
Tél. 02 37 36 98 56

27 novembre

**Repas dansant de la FNACA**

avec l'orchestre « Musette et variétés », 12h30  
Centre Culturel  
Réservations au 02 37 35 63 82

2 décembre

**25<sup>ème</sup> Téléthon organisé par le service municipal des sports avec la participation des associations lucéennes**

Salle Pierre de Coubertin, Stade François Richoux  
Tél. 02 37 25 68 63

9 décembre

■ **Assemblée générale de LESSCALE**

Centre Culturel  
Tél. 02 37 35 56 69

10 décembre

■ **Sainte Barbe des Sapeurs Pompiers de Lucé**

Centre Culturel  
Tél. 02 37 35 94 91  
ou 06 60 73 62 19

■ **Assemblée générale du Vélo Club**

**Lucéen, section compétition**

15h, Centre Culturel  
Tél. 02 37 34 02 32

13 décembre

■ **Collecte de sang de l'établissement français du sang**

Centre Culturel  
de 15h à 19h  
Tél. 02 37 35 50 50



15 décembre

■ **Goûter de Noël de l'association « Loisirs du temps libre »**

Centre Culturel  
14h30  
Tél. 02 37 28 05 57

16 décembre

■ **Concert de Noël par les élèves et les ensembles du Conservatoire**

Centre Culturel  
19h30  
Entrée libre  
Tél. 02 37 25 68 93

# Marché de Noël



3 et 4 décembre - Place du 19 mars

Le samedi 3 décembre, de 14h à 20h, et le dimanche 4 décembre, de 10h à 18h, entrez dans la lumière de la 11<sup>ème</sup> édition du marché de Noël de Lucé qui campera sur la place du 19 mars.

Venez faire vos emplettes et découvrir une multitude d'idées cadeaux et de produits festifs pour réussir vos fêtes de fin d'année.

De nombreuses surprises vous y attendent : chalet du père Noël, maquillage pour les enfants, chants de Noël, manèges, marionnettiste...

A ne pas manquer :

Le 3/12 à 16h : spectacle de la compagnie Dromadaire au Centre Culturel

Le 4/12 à 15h30 : spectacle pour enfants « Bobo Doudou » de Claude Theil au Centre Culturel

Le 4/12 à 18h : Conte pyrotechnique « La magie de Noël », dans le square à proximité de l'église Saint Pantaléon

Renseignements : 02 37 25 68 16 ■



18 décembre

■ **« Russia InSide », ciné conférence reportage de l'association des Jumelages**

Russia InSide retrace le voyage en side-car d'un couple à travers l'Europe puis la Russie jusqu'au-delà de l'Oural.

Le film évoque la richesse de leurs rencontres, leurs débâtres mécaniques et fait découvrir les immensités de la mystérieuse Sibirie. Durant l'été 2006, âgés alors de 30 ans, Chrystel et Thomas Nicolas entreprennent un périple dans l'esprit du Voyage à Sakhaline d'Anton Tchekhov. C'est en 1890, à 30 ans, que le médecin et écrivain russe afin de rendre compte de la vie dans le goulag de l'île de Sakhaline, à l'extrême Est de la Russie.

En suivant le fil du voyage, on découvre les nuits chez l'habitant, les bivouacs improvisés, les pannes diverses et de sublimes paysages de taïga sauvage ; mais aussi le voyage intérieur : les doutes, les joies, les peines, toutes ces émotions ressenties comme un écho au périple de Tchekhov lui-même.

Centre Culturel - 15h  
Tél. 02 37 35 80 27



# Au pays du soleil levant

## Médiathèque

La médiathèque a choisi le moment du Festival du Légendaire pour décliner les multiples facettes de la culture japonaise à travers plusieurs spectacles, une exposition, des conférences, des ateliers d'haïku ou d'origami, sans oublier la traditionnelle cérémonie du thé.

### Le Japon intime

Les bibliothécaires vous invitent à découvrir une exposition photo de Dominique Buisson, véritable immersion dans la culture japonaise à travers différents personnages emblématiques du Japon moderne et traditionnel.

Dominique Buisson, photographe et écrivain, est spécialiste de la civilisation japonaise.

Jusqu'au 26 novembre, salle du Jardin de Nohant. Entrée libre.

### Des ateliers aux couleurs du Japon

Pour tous les âges, les ateliers bricolage sont aux couleurs du Japon.

Les bibliothécaires de l'espace jeunesse proposent aux enfants de 7 à 12 ans, la réalisation de lampions peints et décorés. Les créations des jeunes artistes orneront la médiathèque durant le mois de novembre.

Dominique Brouté et Chantal Pathamavong initient jeunes et adultes à l'art du pliage et aux techniques de l'origami.

Enfin, tout le monde peut participer à un stage d'écriture, un atelier où l'on apprend à écrire des haïkus de qualité littéraire qui répondent aux canons



japonais du genre.

Le haïku est un premier pas vers toute autre forme de poésie...

Mercredi 26 octobre à 15h : Les lampions de papier

Mercredi 9 novembre à 15h : Origami ou l'Art du pliage

Vendredi 25 novembre à 14h : Atelier d'écriture, le Haïku

Ces ateliers sont gratuits sur inscription au 02 37 33 75 80.

### Deux conférences imagées et contées

Deux conférences imagées et contées par Dominique Buisson et Pascal Fauliot vous sont proposées au mois de novembre.

La première conférence explore le mythe et la réalité des samouraïs, héros hors norme qui défrayent la chronique avec leur Bushido, leur code de l'honneur, leur mode de vie traversé de paradoxes...

La seconde aborde les principes fondamentaux de l'esthétique japonaise, qui naissent vers l'an mille dans les raffinements de la Cour Impériale. Cette conférence s'achèvera tout naturellement par la traditionnelle cérémonie du thé.

Samedi 5 novembre à 15h : Des samouraïs aux héros de manga

Samedi 19 novembre à 15h : Aux origines du raffinement japonais

À partir de 10 ans, entrée libre  
Réservations au 02 37 33 75 80.

### Des spectacles musicaux

Dès 6 ans, deux contes merveilleux « Le samouraï d'un pouce » vous font

vivre des aventures magiques et trépidantes au rythme des percussions et des chansons japonaises, des changements de kimonos et d'une gestuelle digne du théâtre Kabuki.

Un concert-lecture, créé et interprété par Philippe Costa et Nobuko Matsumiya, évoque la cérémonie du thé telle qu'elle peut se dérouler dans le pavillon d'une riche demeure traditionnelle.

Il met en scène le teishu (maître ou maîtresse de maison) incarné par Soyo et deux invités volontaires parmi le public.

Mercredi 23 novembre à 16h : spectacle de contes (dès 6 ans) « Le samouraï d'un pouce »

Samedi 26 novembre à 17h : concert-lecture « Après la lune »

Places limitées.

Réservations au 02 37 33 75 80.

### Les mystères de Raiburari

L'équipe de la médiathèque convie petits et grands à participer à un grand jeu d'enquête.

Dans les rues de Raiburari, le mystère plane : Léa, la carpe sacrée, et Maruko, la jardinière, ont disparu du jardin zen. Qui est le coupable ? Quel est le mobile ?

Venez le découvrir en aidant le ninja Misaki à résoudre l'enquête.

Jeu en équipes ouvert à tous à partir de 8 ans.

Sur réservations au 02 37 33 75 80. ■

# À découvrir

## Diptique par Romain Ravignot de Chevrier

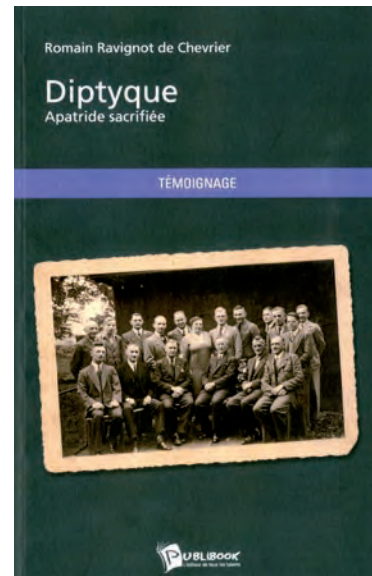
Actuellement étudiant en histoire de l'art et archéologie à Paris-Sorbonne et écrivain lors de son temps libre, Romain Ravignot est lucéen depuis toujours.

Son premier livre, Diptyque, publié aux éditions Publibook, est disponible à la Médiathèque de Lucé.

«Opi a-t-il encore de la famille en Allemagne, après toutes ces années ? Après son grand départ, le sujet, tabou, attise les tensions et ranime de vieilles querelles. Car son petit-fils, qui lui avait promis de renouer les liens avec l'Allemagne, mène l'enquête.

*L'histoire de son grand-père, Berlin, des noms oubliés, des visages perdus... Mais aussi l'histoire de sa grand-mère, un parcours difficile jusqu'à une rencontre, un soir d'hiver à Versailles... Flous, non-dits, secrets de famille. Le charme du passé. Du noir et blanc qu'on garde en mémoire, qu'on ne dit pas, qu'on préfère oublier. Ou qu'on décide de ranimer. À tâtons. À coups de lettre, à coups de téléphone. À coups de peut-être...*

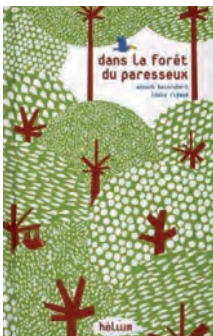
*Tout en militant pour la réhabilitation affective d'une Allemagne encore fuie par certains, l'auteur signe les portraits poignants d'un homme et d'une femme, bien au-delà des apparences, bien au-delà des frontières.»*



## coups de cœur

### ► Espace jeunesse Dans la forêt du paresseux

Anouck Boisrobert,  
Louis Rigaud



Le paresseux vit dans sa forêt et semble indifférent aux dangers qui le guettent. Tandis que les machines détruisent progressivement son habitat, il ne bouge pas, jusqu'au ravage complet de son milieu naturel... Un livre spectaculaire dans lequel se déploient 6 pages de pop-up représentant une forêt à divers

stades de son existence, entre sa destruction et sa renaissance.

Un jeu de piste permet à l'enfant de chercher le paresseux dans une illustration foisonnante. ■

### ► Espace adultes La femme et l'ours

Philippe Jaenada

Bix, un sympathique et tranquille père de famille est emporté dans une chute inéluctable après s'être disputé avec sa femme. Philippe Jaenada emmène son lecteur dans les aventures de Bix, sa descente en enfer, son errance. Les événements, les rencontres et les personnages sont tous plus étonnants les uns que les autres dans ce roman où l'humour rivalise



sans cesse avec le désespoir. ■

### ► Espace musique Gypsy

Sarah Nemtanu



Titulaire de nombreux prix et nominée en tant que premier violon solo de l'Orchestre National de France, cette musicienne franco-roumaine qui a travaillé avec les plus fortes personnalités, se produit dans les plus belles salles du monde. Considérée comme l'une des plus grandes violonistes de l'hexagone, elle interprète, en compagnie notamment du fameux pianiste Chilly Gonzales, des œuvres illustrant sa double identité. La musicienne, dont le violon a conquis les spectateurs

du film Le Concert, appartient à cette génération que le purisme amuse et qui apprécie davantage le mélange des genres. ■

### ► Espace multimédia 1991-2011 : internet a 20 ans ! Et maintenant ?

Jérôme Bourguine

Le 6 août 1991, le World Wide Web est mis à la disposition du public et ouvre au plus grand nombre les portes d'un réseau internet naissant encore réservé aux informaticiens et aux chercheurs. 20 ans plus tard, cette découverte comparable à celle de l'imprimerie a changé la face du monde. L'auteur s'applique à brosser l'étonnante odyssee de la révolution numérique et à répondre à toutes les questions que se posent ceux qui veulent rejoindre l'aventure. ■



# Les associations ont fait leur rentrée

Malgré un temps maussade le dimanche 11 septembre dernier, les visiteurs sont venus à la rencontre de la trentaine d'associations lucéennes qui participaient à la seconde édition d'un forum qui leur était consacré.

Dans un village de tentes, installé à l'entrée du stade François Richoux et sur une partie de la rue de République fermée à la circulation, en parcourant les stands tenus par des bénévoles, on pouvait découvrir un large panel de la richesse et de la diversité du tissu associatif de la ville.

Soucieux d'encourager et de dynamiser le mouvement associatif local, Elisabeth Marchard, adjointe en charge de la culture et des associations culturelles et de loisirs, Malick Sène, adjoint en charge du sport et des associations sportives, ont souhaité promouvoir pour la deuxième année ce rendez-vous festif, véritable carrefour de rencontres et d'échanges entre représentants d'associations et futurs adhérents.

Une trentaine de stands a permis aux associa-

tions de se faire connaître, de présenter leurs activités, de rencontrer des bénévoles et surtout de favoriser de nouvelles adhésions. Un rendez-vous essentiellement destiné aux lucéens ou aux nouveaux arrivants qui pouvaient, sur place, découvrir les activités proposées et pourquoi pas, envisager de s'investir dans un sport ou une activité socio culturelle.

## Des animations toute la journée !

Pour le plus grand plaisir des visiteurs, la journée était ponctuée de démonstrations sportives, d'animations et même d'expositions.

Les associations avaient su faire preuve de talent et d'ingéniosité pour valoriser leurs activités et rythmer cette journée : démonstrations de gym, d'arts martiaux, mini-tennis, gestes de premiers secours, danses, jeux en continu, stand de tir à la carabine Laser, cuisine, vidéo ou expositions des réalisations... et la liste n'est pas exhaustive !

Un grand merci à tous les participants, bénévoles, services municipaux pour leur implication et leur dévouement qui ont permis la réussite de cette journée.

Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour la rentrée prochaine ! ■

## Demande de subvention en ligne

Vous pouvez retrouver la liste des associations lucéennes et leurs coordonnées sur le site portail de la ville [www.ville-luce.fr](http://www.ville-luce.fr). Dans un souci de simplification des démarches administratives, les associations qui souhaitent solliciter une subvention de la ville de Lucé, en soutien à leurs actions, peuvent désormais le faire en ligne. Ce portail permet de télécharger et de transférer des dossiers de demandes de subventions.

Il suffit de vous laisser guider par la procédure.

Les demandes de subvention des associations sont à formuler pour le 15 novembre 2011.





# Deux jeunes leaders en devenir

## Football Club Lucé Ouest

Le travail effectué tout au long de ces dernières années par les éducateurs du Football Club Lucé Ouest commence à porter ses fruits. D'ailleurs, quel footballeur n'a pas rêvé un jour d'intégrer le centre de formation d'un club professionnel ? Deux jeunes du club semblent avoir un bel avenir devant eux...

Le Football Club Lucé Ouest (F.C.L.O.) a eu l'énorme satisfaction de voir un de ses jeunes intégrer le centre de formation du FC Le Mans, il s'agit de Dimitri Nkusu.

Formé dès l'âge de 5 ans sous les couleurs du club lucéen, il lui est resté fidèle jusqu'à ses 14 ans. Ses qualités

humaines et techniques n'ont pas échappé aux dirigeants mançais qui lui ont proposé un contrat de formation de 3 ans, à l'issue duquel il pourrait devenir professionnel.

Inutile de préciser la fierté du club qui a entouré Dimitri tout au long de ses années lucéennes : dirigeants et éducateurs lui souhaitent bonne chance !

Comme un bonheur n'arrive jamais seul, Amel Guizani, joueuse U13 vient d'intégrer le pôle espoir féminin de Châteauroux. Elle joue actuellement en mixité depuis 4 ans.

À l'heure où le football féminin est en plein essor, c'est un bel exemple pour les jeunes filles qui voudraient jouer au football.

Dynamisée par ses deux espoirs, l'école de foot fait le plein en cette rentrée avec la création entre autres d'une équipe féminine.

## Un séjour en Allemagne

Dans le cadre des échanges créés avec les villes jumelles de Lucé, après Fajões (Portugal) en 2007, le F.C.L.O. s'est rendu à Traunreut (Allemagne) début juin.

Accompagné de Gratiem Vergnes, Président de l'association des jumelages de Lucé, qui connaît bien la région, ce voyage a permis aux licenciés de découvrir la Bavière et de tisser des liens avec leurs amis allemands.

Au cours de ce séjour, les équipes U13 et U15 ont pu rencontrer leurs homologues lors de rencontres sportives disputées dans un excellent esprit d'équipe (une victoire chacun !).

Parmi les temps forts, les jeunes lucéens retiendront bien sûr la visite de l'ultramoderne Allianz Arena de Munich.

Vivement le prochain voyage ! ■

## ► Contacts

Football Club Lucé Ouest  
Président : Pascal Edmond

Tél. 02 37 35 97 40  
ou 06 81 77 70 31

# JAPON

## Légendaire

Conférences  
Exposition  
Spectacles  
Ateliers  
Jeu d'enquête

du 25 octobre  
au 26 novembre

Médiathèque George Sand

Entrée Libre



Renseignement et réservations :

Médiathèque George Sand - 6 rue Pasteur - 28110 Lucé - Tél. 02 37 33 75 80